

Pôle démocratie locale : Renouard Margot

Conseillers présents : Blériot Anne - Chaillou Laurence - Dizier Anna - Dupuis Christian - Haudebault Denis - Janin Bernadette - Lacoste Gilles - Le Borgne Philippe - Mambo Serge - Petit Samia - Pressac Micheline - Rafowicz Samy - Rouchette Geneviève - Shah Hosseini Farshid

Conseillers excusés - Carlos Henri - Chassignieux François - Fioux Virginie - Fournier Martine - Gautier Anne- Laurence - Paillette Laurine -- Saint Léger Annie Smerghetto Marco - Sotura Christelle

Membres associés présents : Arnaud Beaumont - Marie Perrin

Incendie de la Mairie :

Dans la nuit du 26 au 27 janvier un incendie s'est déclaré sur le toit de la Mairie et a fortement endommagé le beffroi. Les pompiers sont intervenus rapidement et ont pu éviter la chute du beffroi. La cellule spécifique pour le plomb a tout de suite été activée et l'Agence Régionale de Santé d'Ile de France a fait les prélèvements nécessaires. Il n'y a pas d'inquiétude à avoir mais par précaution pour les enfants de moins de 7 ans et les femmes enceintes quelques recommandations sont données : laisser chaussures, vélos, trottinettes, caddies sur le palier, laver fenêtres et balcons, se laver les mains. Les prélèvements continuent à être faits et le nettoyage de la voirie est effectué tous les jours. Toutes les informations sont sur le site de la Mairie ou de l'ARS Ile de France :

Micheline Pressac propose de participer à la reconstruction du beffroi ou travaux intérieurs si nécessaire et possible sur ses crédits d'investissement.

Il est demandé que cette décision soit communiquée aux 6 autres Conseils de quartier.

Résolution adoptée à l'unanimité.

⇒ [Pôle démocratie locale](#) : le pôle va se renseigner sur les possibilités de financement pouvant concourir aux travaux nécessaires de reconstruction. Toutefois, une réponse ne pourra pas être apportée dans l'immédiat en raison de la complexité du projet et des acteurs impliqués. Tous les services de la Ville de Paris sont déployés pour permettre de réunir toutes les conditions sanitaires et sécuritaires permettant à la Mairie du 12e de rouvrir.

Projets 2025 :

Ont été mis aux voix en crédits de fonctionnement :

- Galette : 118,50 €
- cinéma itinérant (droit de projection) : 350 €
- conférence de Catherine Rosu : 200 €
- conférence culture et patrimoine du 12ème : 250 €
- 4 concerts au kiosque : 800 €
- animation festive : 100€

Vote à l'unanimité

Les responsables du Festival « On s'la coule 12 » ont présenté leur projet pour samedi 1er juin 2025. Un dossier plus complet avec devis sera communiqué.

D'autres actions seront soumises lors de la prochaine assemblée générale.

Dictée :

La dictée prévue le 1er février en salle des fêtes de la Mairie a dû être annulée. Le comité de pilotage se réunira prochainement pour fixer une date et un lieu pour cette dictée inter quartiers.

Fresque du bénévolat :

Cette présentation aura lieu le samedi 8 mars à 14h30 en salle Mathys 8 rue Riesner.
Inscription obligatoire

Remplacement des conseillers défailants :

Le 5 mars 2024 le conseil de quartier a voté à l'unanimité le remplacement des conseillers absents 3 fois sans message.

Il a été décidé de proposer aux membres associés souvent présents de devenir conseillers.

Les modalités de nomination de ces nouveaux membres seront étudiées avec le Pôle de démocratie locale car la Charte des conseils de quartier ne prévoit rien de précis à ce sujet.

- ⇒ [Pôle démocratie locale](#) : Il est indiqué dans l'article 3-2 de la chartre la règle suivante : « En cas de démission, de décès ou d'incapacité de Conseillers, il est procédé à la désignation de nouveaux Conseillers, sur la base de la liste des Conseillers suppléants. Si cette liste est épuisée ou n'est plus à jour, il est demandé aux membres associés au Conseil s'ils souhaitent devenir Conseillers. » Un tirage au sort pourra être réalisé parmi la liste des suppléant.es volontaires. Si jamais aucun.e n'est intéressé.e, un tirage au sort pourra être fait auprès des membres associé.es volontaires.

Questions diverses :

Le conseil de quartier déplore que

- Le compte rendu du 19 novembre 2024 ne soit toujours pas diffusé ;
- Les suites du PLUB ne soient toujours pas connues.

Les conseillers souhaitent que Fadila Taiëb, adjointe à la Maire pour la démocratie locale soit présente lors de la prochaine AG pour discuter sur le rôle, les missions des conseils de quartier et les liens avec la mairie d'arrondissement et la Mairie centrale.

- ⇒ [Pôle démocratie locale](#) : le Compte rendu du 19 novembre 2024 concerne la présentation sur les aménagements de l'espace public. Celui-ci est encore en cours d'analyse par les services techniques de la Mairie du 12ème, ce qui explique pourquoi il n'est pas encore diffusé officiellement. Le pôle a fait une relance récente à ce sujet.
- ⇒ Fadila Taiëb est disponible le 7 avril prochain pour participer à l'AG du conseil de quartier.

Prochaine assemblée générale : **lundi 7 avril à 19h** – salle Mathys 8 rue Riesner

Ordre du jour :

- intervention de Fadila Taiëb adjointe à la culture et démocratie locale ;
- projet de budget 2025 ;
- date et thème de la prochaine AG.

Micheline Pressac
Secrétaire du conseil de quartier Jardin de Reuilly